



Ministère de l'Éducation de Base



**COLLECTE DES DONNÉES SUR LES STRUCTURES DE
GESTION PARTICIPATIVE DES ÉCOLES ET DES
ASSOCIATIONS À BASE COMMUNAUTAIRE
DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DE
L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD**

***ANNEXE 1 :
METHODOLOGIE***

Avril 2015

Sommaire

1.	Revue de la littérature.....	3
2.	Caractéristiques de l'opération	3
2.1.	Champ géographique	3
2.2.	Unités d'observation	3
2.3.	Sélection des arrondissements	4
3.	Organisation de la collecte et personnel d'exploitation	5
3.1.	Outils de collecte.....	5
3.2.	Ressources humaines	6
3.2.1.	Coordination centrale.....	6
3.2.2.	La supervision	6
3.2.3.	La facilitation	6
3.2.4.	La collecte des données.....	6
3.2.5.	Organisation et supervision de la saisie.....	7
3.3.	Ressources matérielles	8
3.3.1.	Matériel didactique	8
3.3.2.	Matériel de sensibilisation	8
3.3.3.	Matériel de liaison.....	9
4.	Activités à mener	9
4.1.	Etapas du processus	9
4.2.	Chronogramme d'activités	12
5.	Annexe	13

1. Revue de la littérature

La revue de la littérature va consister à rechercher et à exploiter les documents déjà existant liés à l'objet de l'étude. Il s'agit notamment des textes de loi et réglementaire mais aussi des monographies traitant du sujet.

2. Caractéristiques de l'opération

Dans cette opération, il sera question de répertorier toutes les associations et structures qui œuvrent pour l'amélioration de l'éducation des enfants, en particulier celle de la jeune fille. Il s'agira de chercher les informations sur le mode de fonctionnement de ces associations et structures, les activités qu'elles mènent pour booster l'éducation de la jeune fille.

2.1. Champ géographique

Les activités de terrain à réaliser dans le cadre de cette opération couvrent 4 régions du Cameroun : les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord et du Nord. Certains arrondissements, malgré leur situation de grande vulnérabilité ne feront pas partie de l'échantillonnage à cause des raisons d'insécurité. Par ailleurs, seules les écoles primaires publiques seront concernées par cette opération.

2.2. Unités d'observation

Trois unités statistiques sont concernées par cette opération :

- Les structures de gestion participative au sein de l'école publique. Il s'agit ici des APEE, des AME, des gouvernements d'enfants et toute autre association qui fonctionne et qui intervient au sein de l'école.
- Les structures à base communautaire fonctionnelle, constituées des associations légalisées ou non, et tous les autres groupes organisés qui œuvrent pour la mobilisation communautaire.
- Les administrations déconcentrées du MINPROFF, MINATD, MINEDUB, MINESEC, MINAS, Commune.

2.3. Sélection des arrondissements

La méthodologie de sélection des arrondissements a privilégié les zones d'intervention de l'UNICEF et les zones ayant un taux de redoublement supérieur à la moyenne régionale. Nous avons obtenu 24 arrondissements respectant ces conditions et avons ajouté à ce groupe, 06 arrondissements modèles, c'est-à-dire avec un taux de redoublement faible, ce qui nous a permis d'avoir un premier ensemble de 30 arrondissements. Compte tenu de l'exigence de développement des zones modèles d'intervention, un réajustement a été nécessaire. Sur les 24 arrondissements préalablement sélectionnés, 9 arrondissements ayant un taux de redoublement supérieur à la moyenne départementale ajouté de l'écart-type ont été retenues et 4 arrondissements avec un bon score. Le nombre d'arrondissements à couvrir s'élève définitivement à 13, soit un total de 523 écoles environ.

Tableau 1 : Répartition du nombre d'écoles à parcourir selon la région et les arrondissements concernés

Régions	Departements	Arrondissements	Garçons	Filles	Red garçons	Red Filles	% redoublant Garçons	% redoublant Filles	Nbre Ecole
ADAMAOUA	MBERE	MEIGANGA	12251	9912	954	761	7,8%	7,7%	63
	VINA	MBE	3218	2723	624	534	19,4%	19,6%	27
		NGAOUNDERE 2	7198	6923	1322	1281	18,4%	18,5%	27
EST	KADEY	BOMBE	3511	3102	140	129	4,0%	4,2%	15
	LOM ET DJEREM	MANDJOU	5071	4040	862	834	17,0%	20,6%	24
		NGOURA	5518	4224	1039	878	18,8%	20,8%	27
EXTREME-NORD	MAYO DANAY	KAR HAY	5846	6230	1484	1584	25,4%	25,4%	39
		WINA	5850	3882	740	484	12,6%	12,5%	24
	MAYO KANI	KAELE	12330	11657	3312	3111	26,9%	26,7%	73
NORD	BENOUE	GAROUA II	13200	11903	3549	3049	26,9%	25,6%	31
		MAYO HOURNA	6562	4297	816	604	12,4%	14,1%	23
	MAYO REY	TCHOLLIRE	8073	7189	2115	1928	26,2%	26,8%	50
		TOUBORO	22575	16322	5157	3678	22,8%	22,5%	100

Source : à partir des données du MINEDUB

3. Organisation de la collecte et personnel d'exploitation

3.1. Outils de collecte

Un questionnaire sera adapté pour chaque unité d'observation. Ainsi nous auront :

- Un questionnaire pour les écoles publiques. Il sera administré au Directeur de l'école ou à une personne ressource connaissant les caractéristiques de l'école et les différentes associations menant ou ayant mené des activités en faveur de l'évolution de cette école.
- Un questionnaire pour les associations qui peuvent être localisées. Ce questionnaire sera administré au président ou au secrétaire qui sont les personnes qui connaissent mieux l'historique des activités de l'association. Néanmoins tout autre membre de l'association disponible et capable de renseigner le questionnaire pourra être mobilisé en cas d'indisponibilité du président et de son secrétaire.

A coté de ces deux questionnaires, trois manuels de compréhension de l'opération seront aussi élaborés :

- Le manuel de l'agent de collecte dans lequel des instructions de remplissage des fiches de collectes lui seront données, ainsi que la manière avec laquelle il/elle devra aborder les différents répondants aux interviews.
- Le manuel du chef d'équipe pour les instructions allant dans le même sens que ceux de l'agent de collecte.
- Le manuel du superviseur dans lequel seront déclinés le rôle, les missions et les résultats attendus du superviseur. Ce manuel constituera un manuel d'instruction dans lequel le superviseur devra se référer pour mener à bien son travail.

3.2. Ressources humaines

Cette enquête va nécessiter un certain nombre de personnes aux profils bien définis pour sa réalisation.

3.2.1. Coordination centrale

La coordination centrale est animée par deux responsables :

- Le Chef de la composante programme du MINEDUB
- Le Chef section éducation de l'UNICEF

Cette unité a en charge le contrôle des opérations et le suivi administratif y afférent.

3.2.2. La supervision

L'instance de supervision est constituée de un expert issu de la task-force par région (04). Elle a pour rôle de conduire au niveau régional l'opération en veillant au respect méthodologique procédural et logistique en conformité avec le document cadre du projet. Elle est en outre chargée de la formation des agents de collecte.

3.2.3. La facilitation

Le contrôle est exercé sous forme de facilitation administrative et technique. Sur le plan administratif il s'agit d'assurer la liaison entre l'opération et les services administratifs. Sur le plan technique, l'instance de facilitation est chargée de l'actualisation des listes des structures à base communautaire susceptibles d'être interviewées. En outre ils contribuent à la sensibilisation permanente et à l'information des responsables. Il appui le superviseur au niveau régional. Les points focaux éducation (04) seront interpellés à ce niveau.

3.2.4. La collecte des données

Les chefs d'équipe (04), veillent à la conduite effective des opérations de terrain et à la qualité des données collectées. Ils sont issus de la task-force.

Placés sous le contrôle assurance qualité des chefs d'équipes, les agents de collecte (18) sont chargés de l'administration du questionnaire auprès des

organismes ou des structures ciblées au niveau des arrondissements. Ils seront sélectionnés dans les zones d’opération respectives par les superviseurs.

Tableau 2 : répartition du personnel de terrain par zone d’opération

Régions	Départements	Arrondissements	Nombre Ecole	Agents de collecte	Chefs d’équipe	Facilitateurs (points focaux)	Superviseurs
ADAMAOU A	MBERE	MEIGANGA	63	4	1	1	1
		VINA	27				
		NGAOUNDERE 2	27				
EST	KADEY	BOMBE	15	3	1	1	1
		LOM ET DJEREM	24				
		NGOURA	27				
EXTREME-NORD	MAYO DANAY	KAR HAY	39	5	1	1	1
		WINA	24				
	MAYO KANI	KAELE	73				
NORD	BENOUE	GAROUA II	31	6	1	1	1
		MAYO HOURNA	23				
	MAYO REY	TCHOLLIRE	50				
		TOUBORO	100				
Ensemble			523	18	4	4	4

3.2.5. Organisation et supervision de la saisie

L’exploitation des données se fera sous la coordination des responsables du MINEDUB et de l’UNICEF en charge du programme. Elle est mise en œuvre à travers les aspects suivants :

- Supervision (le point focal et le chef de l’unité statistique)

La supervision s’assure du bon déroulement des opérations et s’assure de toutes les modalités administratives, matérielles et financières nécessaires à l’opération. Le point focal de l’UNICEF au MINEDUB et le Chef de l’unité statistique du MINEDUB sont chargés de cette supervision.

- Contrôle (membres désignés de la task-force)

Lors de la saisie des données, il est nécessaire que des personnes maîtrisant le masque de saisie et les outils de collecte soient constamment prêt des agents de saisie pour pallier rapidement aux différentes erreurs et incompréhensions qui peuvent survenir. Les membres désignés de la task-force sont chargés de cette tâche.

- Codification (membres désignés de la task-force)

Plusieurs réponses aux interviews sont qualitatives, les membres désignés de la task-force, par leur maîtrise du sujet sont chargés de procéder à cette codification.

- Conception et test du masque de saisie (deux experts de la task-force)

La conception et le test du masque de saisie se fait avec le logiciel CPro qui est le mieux adapté à ce type d'exercice. Les experts en dans ce domaine issus de la task-force sont chargés de produire ces différents outils.

- Saisie (opérateurs sélectionnés)

La saisie est réalisée par les opérateurs sélectionnés lors d'un test d'aptitude. Ces opérateurs sont ceux qui maitrisent l'outil informatique de façon théorique et pratique.

3.3. Ressources matérielles

Le matériel décliné est essentiellement celui qui servira à la collecte des données. Celui destiné aux réunions et ateliers sera donné lors de la rédaction des TDR de ces rencontres.

3.3.1. Matériel didactique

Le matériel didactique nécessaire est celui qui permettra de prendre des notes et de remplir les fiches de collecte. Il s'agit des stylos à bille, des crayons, des gommes, des tailles crayons et de surligneurs. Le nombre devra correspondre au minimum au nombre de participants à la collecte, soit environ 200.

3.3.2. Matériel de sensibilisation

Le matériel de sensibilisation est celui qui permettra aux participants de se faire connaitre sans ambiguïté. Il s'agit des tee-shirts, des casquettes, des sacs et des badges floqués des initiaux du projet. Le nombre devra correspondre au minimum au nombre de participants à la collecte, soit environ 200.

3.3.3. Matériel de liaison

Le matériel de liaison est celui qui permettra un déplacement rapide et sans risque dans l'arrondissement et aussi une communication entre les équipes. Il s'agit du matériel roulant (voiture) et du matériel de communication (carte de communication téléphoniques).

4. Activités à mener

4.1. Etapes du processus

i. Préparation des documents techniques

Un groupe de travail (task-force) de 11 personnes formé des experts du MINEDUB (5), de l'INS (2), BUCREP (2) et de l'UNICEF (2) est chargé d'élaborer ces documents, à savoir : les questionnaires, les manuels, les documents de base sur les écoles et les associations et tout autre document technique nécessaire. Ces documents sont validés en atelier. Mais avant cet atelier, plusieurs réunions de travail sont nécessaires pour affiner ces documents.

ii. validation des documents techniques

Cette activité Lors de cet atelier organisé hors de la ville de Yaoundé, il sera question de réunir un certain nombre de personnes ressources venant principalement du MINAS, du MINPROFF, du MINEDUB, du BUCREP, de l'INS, de l'IFORD de l'UNESCO et de l'UNICEF.

iii. Information des principaux responsables concernés par l'opération

Cette activité consiste à préparer les lettres d'introduction, les notes de services aux différents acteurs du processus, les lettres aux autorités administratives et aux collectivités locales si nécessaire et leur expédition aux destinataires.

iv. Pré-test des outils (Mandjou)

Pour s'assurer de la qualité des outils de collecte, il est nécessaire de les administrer à des écoles et à des associations pilotes. Cette activité permettra de ressortir les limites et manquements des différents questionnaires proposés

et de la méthodologie de collecte mise en place. L'arrondissement pilote choisie est celui de Mandjou dans le département du Lom et Djerem, région de l'Est.

v. Réajustement/finalisation des outils de collecte

Cette activité sert à au réajustement des différents outils de collecte et de la méthodologie en prenant en compte les erreurs, les limites et les manquements constatés lors du pré-test. Au sortie de cette activité, les outils de collecte et la méthodologie sont finalisés et prêts pour la collecte.

vi. Impression des outils de collecte

Etant donné le nombre d'écoles et d'associations à interviewer, la quantité des documents à imprimer est importante. C'est pourquoi l'impression des outils de collecte est une tâche à part entière.

vii. Formation des agents de collecte

Des équipes d'enquêteurs seront mises en place, un plan de répartition géographique sera élaboré et une formation dans chaque chef lieu de région (Bertoua, Garoua, Maroua et N'Gaoundéré) pour les enquêteurs et les superviseurs. Au terme de cette formation, sur base des aptitudes évaluées durant la formation, des enquêteurs seront désignés comme contrôleurs d'équipe. Durant cette même période, les questionnaires finalisés seront dupliqués.

viii. Collecte des données

La collecte se déroulera du 27 Avril au 16 mai 2015 selon le chronogramme et la méthodologie préalablement adoptés. Les fiches de collecte renseignées seront immédiatement acheminées à Yaoundé pour la saisie.

ix. Conception et test du masque de saisie

Pendant la période de collecte, les masques de saisie seront produit et tester. Il y aura un masque pour les écoles et un masque pour les associations.

x. Briefing des agents de saisie

Les agents de saisie seront recrutés et formés pour entrer les données issues des fiches de collecte dans les ordinateurs. Ils seront imprégnés des masques

dans la manipulation du masque de saisie et durant cette formation. Cette formation permettra aussi de mieux affiner les contrôles intégrés dans les masques de saisie.

xi. Codification

Cette partie est nécessaire pour la gestion des variables à réponses ouvertes. Chaque fiche de collecte devra être codifiée avant de passer au pool de saisie.

xii. Saisie des données

Pour cette partie, des ordinateurs seront nécessaires, chaque agent de saisie devra avoir devant lui un ordinateur avec une version récente de CSPro installée. Avec un timing bien élaboré et un nombre suffisant d'agents de saisie, 2 semaines seront suffisante pour cette activité. Elle devra commencer au plus.

xiii. apurement des données

Cette phase très importante consiste à nettoyer les données de toute imperfection possible, notamment des incohérences, des erreurs de saisie et du traitement des données manquantes si nécessaire.

xiv. Exploitation et analyse des données

Un plan de tabulation sera produit avant cette phase, les tableaux seront produits conformément à ce plan qui constituera l'ossature du rapport provisoire.

Le rapport provisoire étant produit, il sera alors judicieux de faire des analyses pertinentes des différents tableaux produits. Ceci devra se faire au sein d'un atelier pour gagner en temps et en efficacité. Au besoin, des groupes thématiques seront établis pour prendre en charge des aspects spécifiques des analyses.

xv. Validation des résultats et de la base de données

Le rapport obtenu lors de l'atelier de rédaction devra être validé par des experts venus de différentes structures comme le MINAS, le MINPROFF, le MINEDUB, l'INS, le BUCREP, l'UNICEF, l'UNESCO, etc.

xvi. Présentation des résultats et finalisation du rapport:

Dans cette partie il est question de prendre en compte dans le rapport les remarques issues de l'atelier de validation et de le remettre officiellement aux autorités compétentes ainsi que la base de données des associations issue de cette étude.

xvii. Edition, impression et diffusion

Le rapport étant finalisés et consolidés dans un document, il est édité, imprimé et diffusé.

4.2. Chronogramme d'activités

L'étude devra être réalisée dans un délai de dix (10) semaines selon le chronogramme ci dessous.

N°	Tâche	N° de semaine													
		Avril				Mai				Juin				Juillet	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1	Préparation des documents techniques	■	■	■											
2	validation des documents techniques (du 25 au 29 avril)				■										
3	Information des principaux responsables concernés par l'opération					■									
4	Pré-test des outils (Mandjou)					■	■								
5	Réajustement/finalisation des outils de collecte						■								
6	Impression des outils de collecte						■	■							
7	Formation des agents de collecte							■							
8	Collecte des données								■	■	■				
9	Conception et test du masque de saisie						■								
10	briefing des agents de saisie											■			
11	Codification												■		
12	Saisie des données												■	■	
13	Apurement des données													■	
14	Exploitation et analyse des données													■	
15	Validation des résultats et de la base de données														■
16	Présentation des résultats et finalisation du rapport														■
17	Edition, impression et diffusion														■

5. Annexe

Annexe 3 : Liste des arrondissements et le nombre d'école par arrondissement

Région	Département	Arrondissement	Nombre d'école publique	
Adamaoua	DJEREM	NGAOUNDAL	252	
		TIBATI	518	
		Total	770	
	FARO ET DEO	GALIM TIGNERE	168	
		KONTCHA	84	
		MAYO BALEO	182	
		TIGNERE	371	
		Total	805	
	MAYO BANYO	BANKIM	497	
		BANYO	574	
		MAYO DARLE	196	
		Total	1267	
	MBERE	DIR	203	
		DJOHONG	168	
		MEIGANGA	441	
		NGAOUI	98	
		Total	910	
	VINA	BELEL	315	
		MARTAP	350	
		MBE	189	
		NGANHA	357	
		NGAOUNDERE 1	196	
		NGAOUNDERE 2	189	
		NGAOUNDERE 3	126	
		NYAMBAKA	315	
		Total	2037	
	Total Adamaoua		5789	
	Est	BOUMBA ET NGOKO	GARI GOMBO	154
			MOULOUNDOU	175
SALAPOUMBE			119	
YOKADOUMA			462	
Total			910	
HAUT NYONG		ABONG MBANG	182	
		BEBEND	105	
		DIMAKO	126	
		DJA	91	
		DOUMAITANG	126	
		DOUME	168	
		LOMIE	182	

Collecte des données sur les structures de gestion participative des écoles et les associations à base

Région	Département	Arrondissement	Nombre d'école publique	
		MBOMA	77	
		MBOUANG	147	
		MESSAMENA	287	
		MESSOK	112	
		NGOYLA	77	
		NGUELEMENDOUKA	273	
		SOMALOMO	112	
		Total	2065	
	KADEY	BATOURI	385	
		BOMBE	105	
		BOTORO	77	
		KETTE	217	
		MBANG	315	
		NDELELE	182	
		NDEMNAM	126	
		Total	1407	
	LOM ET DJEREM	BELABO	238	
		BERTOUA I	210	
		BERTOUA II	84	
		BETARE OYA	294	
		GAROUA BOULAI	189	
		MANDJOU	168	
		NDIANG	133	
		NGOURA	182	
	Total	1498		
	Total Est		5880	
	Extrême nord	DIAMARE	BOGO	343
			DARGALA	210
			GAZAWA	119
MAROUA I			308	
MAROUA II			224	
MAROUA III			308	
MERI			357	
NDOUKOULA			217	
PETTE			224	
Total			2310	
LOGONE ET CHARI		BLANGOUA	203	
		DARAK	126	
		FOTOKOL	147	
		GOULFEY	287	
		HILE ALIFA	119	
		KOUSSERI	266	
		LOGONE BIRNI	315	
		MAKARY	455	
		WAZA	140	

Région	Département	Arrondissement	Nombre d'école publique
Nord		ZINA	280
		Total	2338
	MAYO DANAY	DATCHEKA	168
		GOBO	266
		GUERE	210
		KAIKAI	378
		KALFOU	196
		KAR HAY	273
		MAGA	378
		TCHATIBALI	203
		VELE	224
		WINA	168
		YAGOUA	469
		Total	2933
		MAYO KANI	GUIDIGUIS
	KAELE		511
	MINDIF		231
	MOULVOUDAYE		483
	MOUTOURWA		301
	POHRI		301
	TAIBONG		308
	Total		2422
	MAYO SAVA	KOLOFATA	287
		MORA	651
		TOKOMBERE	322
		Total	1260
	MAYO TSANAGA	BOURHA	252
		HINA	308
		KOZA	259
		MAYO MOSKOTA	231
		MOGODE	329
		MOKOLO	882
		SOULEDE ROUA	343
Total	2604		
Total Extrême nord		13867	
Nord	BENOUE	BASCHEO	245
		BIBEMI	700
		DEMBO	154
		DEMSA	203
		GAROUA I	196
		GAROUA II	217
		GAROUA III	238
		LAGDO	623
		MAYO HOURNA	154
		PITOA	525

Région	Département	Arrondissement	Nombre d'école publique
		TCHEBOA	280
		TOUROUA	196
		Total	3731
	FARO	BEKA	294
		POLI	413
		Total	707
	MAYO LOUTI	FIGUIL	392
		GUIDER	1043
		MAYO OULO	735
		Total	2170
	MAYO REY	MADINGRING	329
		REY BOUBA	511
		TCHOLLIRE	350
		TOUBORO	707
		Total	1897
	Total nord		8505
	Total général		34041